

# RALLYE

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 17 MAI 2022

### Compte-rendu

Lors de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui s'est réunie le 17 mai 2022 au Centre Etoile Saint-Honoré, 21/25, rue Balzac à Paris 8<sup>ème</sup> arrondissement, le nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance était de :

- 786 à l'Assemblée générale ordinaire, détenant 33 241 703 actions (soit 63,20% des actions ayant le droit de vote) et représentant 65 009 871 voix.
- 754 à l'Assemblée générale extraordinaire, détenant 33 235 727 actions (soit 63,19% des actions ayant le droit de vote) et représentant 64 997 919 voix.

Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

#### **Assemblée générale ordinaire**

Les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2021 ont été approuvés (*première et deuxième résolutions*) ainsi que l'affectation du résultat (*troisième résolution*).

L'Assemblée Générale a approuvé dans le cadre des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce, les nouvelles conventions au cours de l'exercice 2021 (*quatrième et cinquième résolutions*).

Elle a renouvelé pour une durée d'une année le mandat d'administrateur de Madame Anne Yannic et Monsieur Jean-Charles Naouri, ainsi que des sociétés Euris, Finatis et Foncière Euris représentées respectivement par Madame Odile Muracciole, Monsieur Didier Lévêque et Madame Virginie Grin (*sixième à dixième résolutions*).

L'Assemblée générale a procédé à la nomination de trois nouveaux administrateurs, la société Matignon Diderot, filiale du groupe Euris, représentée par Monsieur Alexis Ravalais, (*onzième résolution*), Madame Laurence Dors (*douzième résolution*) et Monsieur Philippe Castagnac (*treizième résolution*) pour une durée d'une année.

L'Assemblée générale a en outre renouvelé dans ses fonctions de censeur, Monsieur Jean Chodron de Courcel (*quatorzième résolution*), et nommé Monsieur Philippe Charrier en qualité de censeur, pour une durée d'un an (*quinzième résolution*).

- *A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration a renouvelé M. Jean-Charles Naouri en qualité de Président et M. Franck Hattab en qualité de Directeur général de la Société.*

De même, l'Assemblée générale a approuvé les informations mentionnées à l'article L22-10-9-1 du Code de commerce relatives à la rémunération 2021 des mandataires sociaux (*seizième résolution*), la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre du même exercice au Directeur général (*dix-septième résolution*), et

la politique de rémunération du Directeur général au titre de l'exercice 2022 à raison de son mandat (*dix-huitième résolution*). Elle a également approuvé la politique de rémunération des mandataires sociaux non exécutifs au titre du mandat 2022/2023 (*dix-neuvième résolution*).

L'Assemblée générale a renouvelé l'autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'acquérir des actions de la Société (*vingtième résolution*). En cas d'offre publique portant sur les actions, titres ou valeurs mobilières émis par la Société, la Société ne pourra utiliser la présente autorisation qu'à l'effet de satisfaire des engagements de livraisons de titres, notamment dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions, ou d'opérations stratégiques, engagés et annoncés avant le lancement de l'offre publique.

### **Assemblée générale extraordinaire**

Puis, l'Assemblée générale a consenti une nouvelle autorisation d'attribution gratuite d'actions de la Société au bénéfice des salariés du Groupe pour une durée de 38 mois (*vingt-et-unième résolution*).

Enfin, l'Assemblée générale a conféré tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la loi (*vingt-deuxième résolution*).

\*\*\*

## Résultat des votes

### Assemblée générale ordinaire

Nombre de titres formant le capital social : 52 598 701  
 Nombre de titres ayant le droit de vote : 52 598 701

	Présents	Pouvoirs au Président	Vote par correspondance	TOTAL
Nombre d'actionnaires	41	369	376	786
Nombre de titres	31 066 788	508 148	1 666 767	33 241 703
Nombre de voix	61 917 942	641 150	2 450 779	65 009 871

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	POUR		CONTRE		ABSTENTION	RESULTAT
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	
1/ Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	64 936 126	99,90%	64 541	0,10%	9 024	Adoptée
2/ Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021	64 935 836	99,90%	64 541	0,10%	9 494	Adoptée
3/ Affectation du résultat	64 935 076	99,91%	61 529	0,09%	13 266	Adoptée
4/ Approbation de la convention réglementée portant sur le contrat de souscription d'obligations, du contrat de fiducie-sûreté et de la convention de nantissement conclus le 5 mai 2021 entre Rallye et Fimalac	64 907 533	99,87%	85 664	0,13%	15 936	Adoptée
5/ Approbation de la convention réglementée portant la lettre-avenant conclue le 17 décembre 2021 entre Rallye et Fimalac	64 891 185	99,86%	92 899	0,14%	25 049	Adoptée
6/ Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Charles Naouri	64 625 207	99,43%	370 761	0,57%	13 903	Adoptée
7/ Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Anne Yannic	64 330 861	99,31%	447 119	0,69%	231 891	Adoptée
8/ Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Euris	64 784 280	99,67%	214 466	0,33%	11 125	Adoptée
9/ Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Finatis	64 512 314	99,25%	486 324	0,75%	11 233	Adoptée
10/ Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Foncière Euris	64 892 269	99,84%	106 369	0,16%	11 233	Adoptée
11/ Nomination de la société Maignon Diderot en qualité d'administrateur	64 900 408	99,85%	97 074	0,15%	12 389	Adoptée
12/ Nomination de Madame Laurence Dors en qualité d'administratrice	64 903 162	99,85%	94 320	0,15%	12 389	Adoptée
13/ Nomination de Monsieur Philippe Castagnac en qualité d'administrateur	64 912 450	99,87%	85 032	0,13%	12 389	Adoptée
14/ Renouvellement de Monsieur Jean Chodron de Courcel en qualité de censeur	64 506 691	99,24%	492 002	0,76%	11 178	Adoptée
15/ Nomination de Monsieur Philippe Charrier en qualité de censeur	64 531 291	99,28%	467 121	0,72%	11 459	Adoptée
16/ Approbation des informations mentionnées à l'article L.22-10-9 I du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice 2021	64 599 562	99,75%	163 890	0,25%	246 419	Adoptée
17/ Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre du même exercice au Directeur général, à raison de son mandat	64 621 150	99,62%	244 090	0,38%	144 631	Adoptée
18/ Approbation de la politique de rémunération du Directeur général au titre de l'exercice 2022	64 261 591	99,07%	603 664	0,93%	144 616	Adoptée
19/ Approbation de la politique de rémunération au titre du mandat 2022/2023 des mandataires sociaux non exécutifs	64 745 736	99,64%	234 086	0,36%	30 049	Adoptée
20/ Autorisation d'achat par la Société de ses propres actions	64 648 680	99,45%	355 179	0,55%	6 012	Adoptée

### Assemblée générale Extraordinaire

	Présents	Pouvoirs au Président	Vote par correspondance	TOTAL
Nombre d'actionnaires	41	369	344	754
Nombre de titres	31 066 788	508 818	1 660 121	33 235 727
Nombre de voix	61 917 942	642 490	2 437 487	64 997 919

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE	POUR		CONTRE		ABSTENTION	RESULTAT
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	
21/ Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre de la société au bénéfice des membres du personnel salarié de la société et des sociétés qui lui sont liées ; renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription	64 752 168	99,64%	235 689	0,36%	10 062	Adoptée
22/ Pouvoirs pour l'accomplissement des publicités et des formalités légales.	64 937 228	99,92%	52 401	0,08%	8 290	Adoptée

Contact :  
 Franck HATTAB +33 (0) 1 44 71 13 73